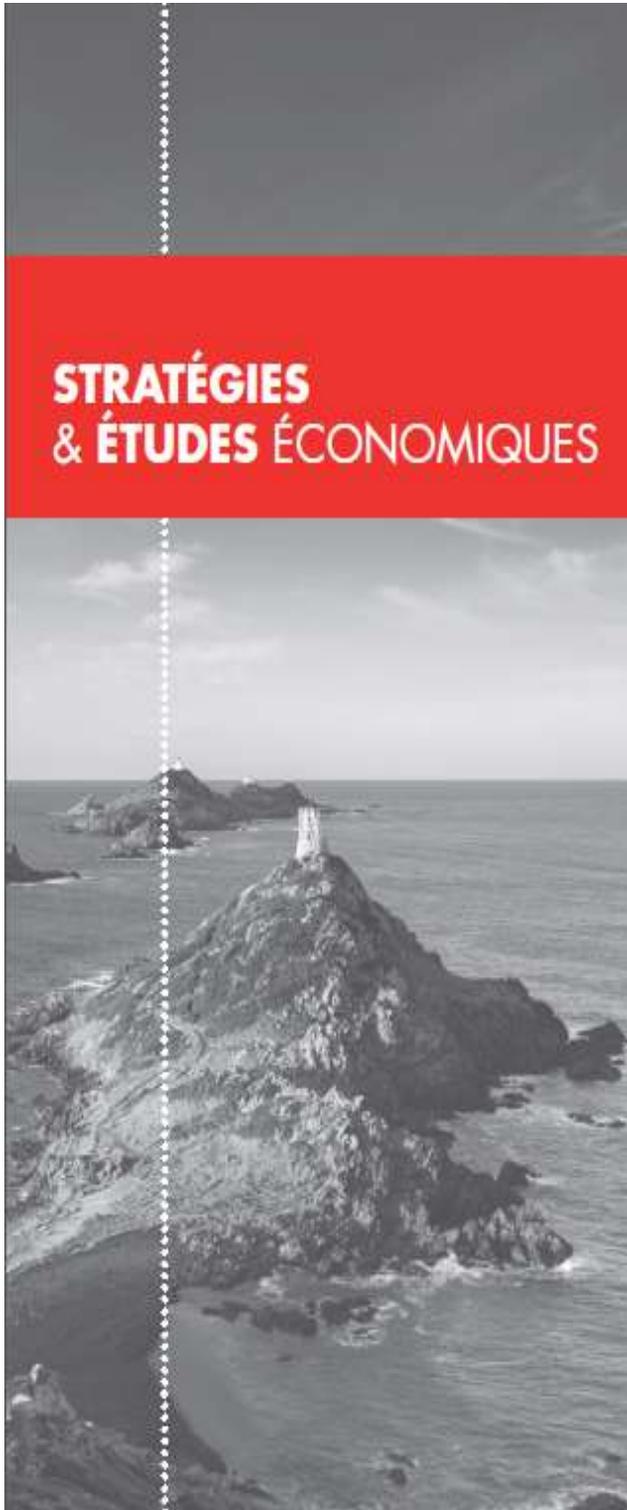


LA LETTRE ÉCO



Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Les marchés ne croient pas au pire
- Les taux des livrets au plus bas
- 2019, une nouvelle année historique pour les crédits aux particuliers

C'est déjà hier

- Le difficile assainissement des comptes publics
- 210 000 emplois créés en France en 2019
- La longue marche vers la neutralité carbone
- Les DOM, des territoires à part pour la consommation ?
- Radioscopie des TPE françaises

Le Coin de la Conjoncture

- L'économie n'est pas soluble dans le social
- Vieillesse démographique et inflation font-ils bon ménage ?

Le Coin des Tendances

- Les Français aiment l'économie et bien au contraire
- La société de surveillance généralisée
- Le Green Deal sonne-t-il le glas des critères de Maastricht ?

Le Coin des Graphiques

- Les chefs d'entreprise révisent à la baisse leurs prévisions d'investissement

Le Coin de l'Agenda économique et financier

Le Coin des Statistiques



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 7 février 2020	Évolution hebdomadaire	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	6 029,75	+3,85 %	5 978,06
Dow Jones	29 102,51	+3,00 %	28 538,44
Nasdaq	9 520,51	+4,04 %	8 972,60
Dax Allemand	13 513,81	+4,10 %	13 249,01
Footsie	7 466,70	+2,48 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 798,49	+4,33 %	3 745,15
Nikkei 225	23 827,98	+2,68 %	23 656,62
Shanghai Composite	2 875,96	-3,38 %	3050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,135 %	+0,046 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,384 %	+0,056 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	1,595 %	+0,066 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,0947	-1,54 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 566,870	-1,38 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	54,740	-3,32 %	66,300



Les marchés ne croient pas au pire

Avec les bons résultats de l'emploi et la mobilisation internationale pour lutter contre le coronavirus, les investisseurs ont décidé de revenir sur le marché « actions ». Paris a ainsi signé sa plus forte hausse depuis un an.

L'emploi américain au beau fixe

Selon le Bureau of Labor Statistics (BLS), les Etats-Unis ont créé 225 000 emplois dans le secteur non agricole au mois de janvier, soit plus que les 165 000 anticipés par le consensus Bloomberg. Des conditions climatiques particulièrement clémentes pour la saison ont favorisé l'emploi dans les secteurs de la construction, des loisirs et de l'accueil. Le solde des deux mois précédents a été révisé en hausse de 7 000. Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point à 3,6% de la population active alors que le marché prédisait sur une stabilisation à 3,5 %. Cela est plutôt une bonne nouvelle. En effet, cela signifie que des personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail y viennent ou y reviennent. De son côté, le salaire horaire moyen a augmenté de 0,2 % sur un mois et de 3,1% sur un an, contre respectivement +0,3 % et +3 % attendus

La virulence du coronavirus et la croissance

Vendredi 7 février, le nombre de décès s'élevait à 638 (636 en Chine, 1 à Hong Kong et 1 à Singapour). A cette date, le nombre de personnes contaminées était toujours de 31 432 dans le monde (31 161 en Chine). Le taux de mortalité par le coronavirus est de 2 %. Il reste inférieur à celui du SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) qui avait provoqué la mort de 774 personnes dans le monde en 2002-2003.

L'épidémie impacte l'économie de la deuxième puissance mondiale sur trois niveaux : l'offre, la demande et la confiance. Du fait de la fermeture des usines, la production est en baisse. Les revenus des Chinois risquent de baisser en raison de la diminution du nombre d'heures de travail, de l'absence de touristes, etc. Les projets d'investissement sont reportés, ce qui aura des conséquences sur la croissance. Les consommateurs étant appelés à ne pas bouger de chez eux, la demande est en berne. Les Chinois diffèrent leurs voyages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. De nombreuses compagnies aériennes ont annulé leurs vols vers la Chine. La confiance qui est essentiel dans les rouages de l'économie est atteinte. La population chinoise voire mondiale doute des capacités des pouvoirs publics à endiguer l'épidémie. La mort à Wuhan du Docteur Li, ce médecin qui avait été contraint au silence après avoir révélé les dangers du coronavirus, a amené à des réactions vives au sein des réseaux sociaux dans un pays où l'expression publique est très régulée. Les autorités chinoises ont décidé la mise en place de mesures de soutien à l'économie. Lors de l'épidémie en 2003, l'impact du SRAS sur le PIB chinois avait été évalué à un point pour l'ensemble de l'année. Du fait de l'essor de l'économie chinoise, le manque à gagner sera certainement plus élevé. De même, les effets sur l'ensemble de l'économie mondiale seront plus importants en raison de l'intégration de la Chine dans les chaînes de valeur mondiales. Néanmoins, une épidémie est logiquement un phénomène temporaire qui logiquement s'accompagne d'un rebond (courbe en « V »). Si dans les prochaines semaines, l'augmentation du nombre de victimes se ralentissait, la confiance pourrait commencer à se restaurer. Après un mauvais mois de janvier et de février, l'économie repartirait à partir du mois de mars. Si la décrue du nombre de nouveaux cas tardait,



l'économie chinoise voire mondiale pourrait connaître une courbe en « U » avec plusieurs mois de mauvais résultats précédant un rebond.

Les investisseurs ont opté cette semaine pour une courbe en « V » avec une reprise assez rapide. Le CAC 40 est ainsi repassé au-dessus de 6000 points. Indice Eurostoxx a gagné en une semaine de plus de 4,3 %. Le Dow Jones a progressé de 3 % et le Nasdaq d'un peu plus de 4 %. Le pétrole subit de plein les fouets les menaces de ralentissement de la croissance de l'économie mondiale et en premier lieu de la Chine qui est à l'origine d'un tiers des importations. Le baril de Brent est passé en-dessous de 55 dollars cette semaine. En un mois, il a perdu un cinquième de sa valeur.

L'euro, la croissance en berne et l'Allemagne

L'euro est en baisse constante vis-à-vis du dollar depuis plusieurs jours en raison du décalage de croissance de la zone - et tout particulièrement de l'Allemagne - avec les Etats-Unis. Sur le plan politique, l'imbroglio lié à l'élection à la tête du gouvernement régional de Thuringe d'un député libéral du FDP grâce aux voix de l'Afd, parti d'extrême droite, a invité les investisseurs à la prudence vis-à-vis de l'Europe. La Chancelière Angela Merkel a condamné cette alliance conduisant le nouveau Président du Land et Ministre à démissionner. Cette démission devrait permettre de nouvelles élections régionales dans ce Land du centre de l'Allemagne. L'écho de cette élection est d'autant plus important que le parti Nazi, dans les années 30, avait entamé sa conquête du pouvoir à partir du Thuringe.

Les taux des livrets au plus bas

Le taux des livrets bancaires fiscalisés était de 0,16 % au mois de décembre contre 0,17 % au mois de novembre et 0,28 % au mois de décembre 2018. La baisse des taux d'intérêts enregistrés sur les marchés s'est répercutée sur les livrets. Ce mouvement devrait se confirmer en janvier avec l'annonce du passage au 1^{er} février 2020 du taux du Livret A à 0,75 %. Pour l'ensemble des dépôts bancaires, le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires était 0,58 % au cours du dernier trimestre 2019. Sur un an, le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires enregistre une baisse de 5 points de base (0,63 % en décembre 2018).

Taux de rémunération en %

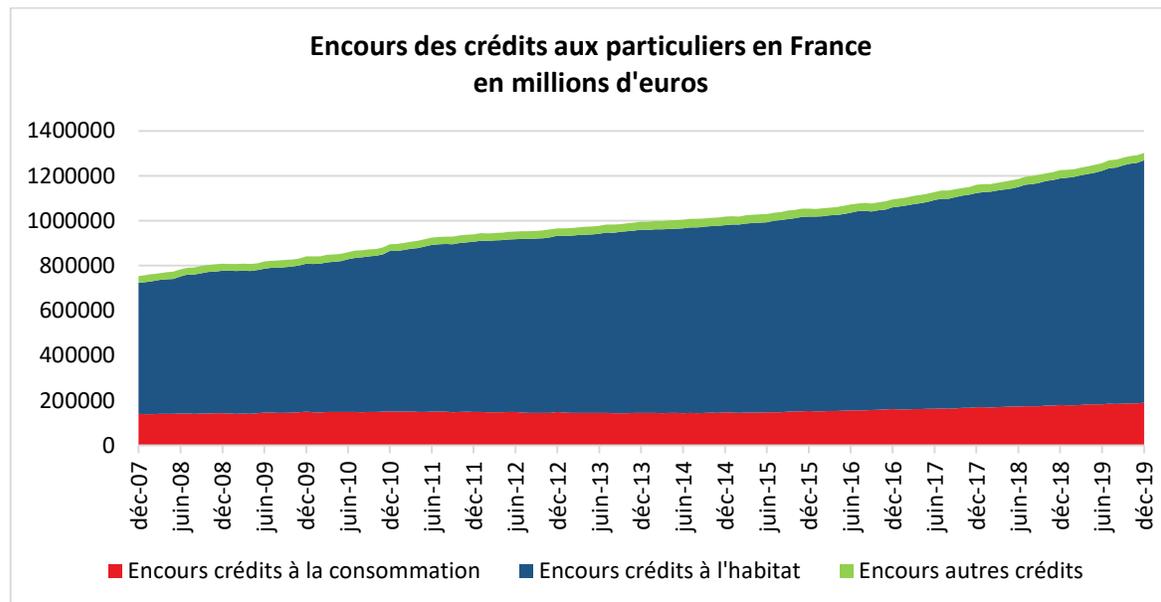
	déc-18	oct-19	Nov-19 (e)	Déc-19 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,63	0,58	0,58	0,58
Ménages	0,88	0,83	0,83	0,82
dont : - dépôts à vue	0,03	0,02	0,02	0,02
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,74	0,73	0,72	0,71
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,59	1,31	1,29	1,27
- livrets à taux réglementés (b)	0,79	0,78	0,75	0,78
dont : livret A	0,75	0,75	0,75	0,75
- livrets ordinaires	0,26	0,20	0,17	0,16
- plan d'épargne-logement	2,68	2,65	2,65	2,65
SNF	0,28	0,23	0,22	0,22
dont : - dépôts à vue	0,11	0,10	0,10	0,10
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,25	0,21	0,20	0,22
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,35	1,14	1,12	1,10
<i>Pour mémoire :</i>				
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,31	-0,41	-0,40	-0,40
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	-0,06	-0,52	-0,43	-0,40

- a. Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- b. Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- c. Moyenne mensuelle.
- d. Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- e. Données révisées.
- f. Données provisoires.
- g. Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés.



2019, une nouvelle année historique pour les crédits aux particuliers

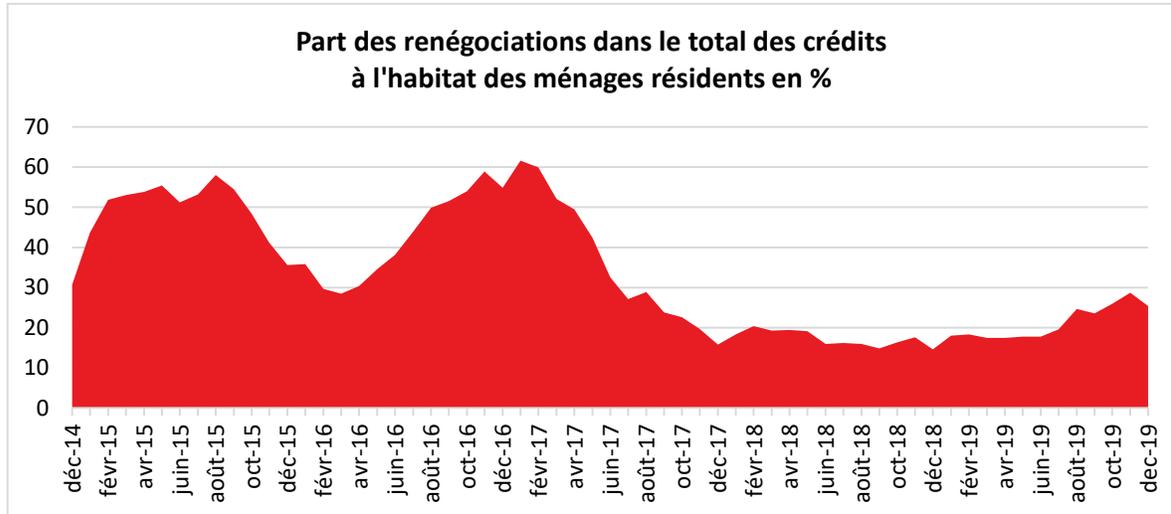
Les ménages ont continué durant l'année 2019 à s'endetter profitant de la nouvelle baisse des taux d'intérêt. La croissance des crédits aux particuliers a été de 6,6 %. Celle des seuls crédits à l'habitat a été de 6,8 %. La production de nouveaux crédits à l'habitat s'établit à 258 milliards d'euros, après 214 milliards d'euros en 2018. Cette hausse s'explique en partie par une reprise des flux de rachats et renégociations (53 milliards d'euros en 2019, après 35 milliards d'euros en 2018). A la fin de l'année 2019, l'endettement des ménages a atteint 1 302 milliards d'euros dont 1078 milliards d'euros au titre de l'immobilier. Dix ans auparavant, l'endettement global des ménages était de 841 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

En 2019, les particuliers ont bénéficié de la nouvelle baisse des taux des crédits à l'habitat qui a dépassé 30 points de base. Pour les emprunts à 10 ans, le taux moyen était de 0,8 % à fin décembre. Le taux d'intérêt moyen de tous les crédits nouveaux à l'habitat s'élevait en décembre à 1,17 %, en recul de 32 points de base sur une année.

En raison de cette nouvelle contraction des taux, les renégociations de prêts sont reparties à la hausse. Fin décembre, ces renégociations représentaient le quart de la production des crédits à l'habitat (après 28,7 % en novembre). En janvier 2017, ce taux avait atteint plus de 60 %.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

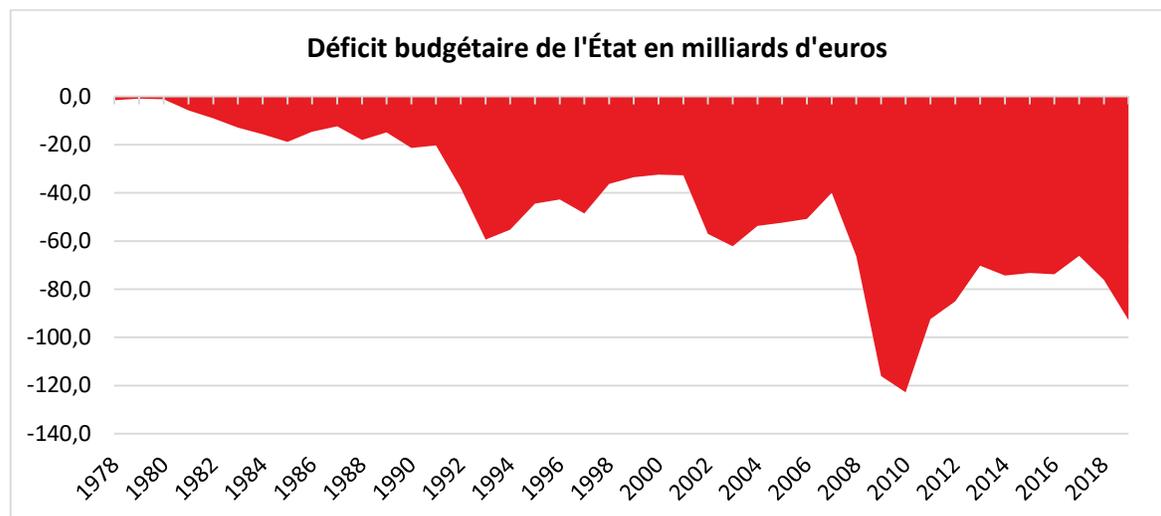
Face à la progression rapide des crédits à l'habitat, les pouvoirs publics ont, en fin d'année, demandé aux établissements financiers et de faire preuve de modération. Il a été rappelé que le ratio 30 % du revenu pour le remboursement des emprunts devait être respecté. Une surveillance sur les crédits à très long terme a été également organisée.



C'EST DÉJÀ HIER

Le difficile assainissement des comptes publics

Avec la réintroduction du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dans la grille des cotisations sociales, occasionnant une dépense en double en 2019, le déficit a été en hausse l'année dernière. Ainsi, le solde budgétaire de l'État s'est établi à -92,837 milliards d'euros, se creusant par rapport à son niveau de 2018 (-76,002 milliards d'euros), selon les données publiées mardi 4 février par le ministère de l'Action et des Comptes publics. Si le déficit a augmenté en 2019 par rapport à 2018, le Ministre de l'Action et des Comptes publics a souligné que le déficit en fin d'exercice est inférieur de 4,9 milliards d'euros par rapport à celui prévu en loi de finances initiale.



Cercle de l'Épargne – Source Ministère de l'Action et des Comptes Publics

L'année dernière, les dépenses ont augmenté de 1,9 % et se sont élevées à 397,98 milliards d'euros contre 390,69 milliards en 2018. Pour les dépenses, L'État a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt, ce qui a réduit les charges de la dette. Ces dernières ont diminué de 3,1 % à 40,256 milliards d'euros. En revanche, les dépenses de personnel progressent de 1,6 % (à 131,6 milliards d'euros), celles d'investissement de 5,1 % (à 12,4 milliards d'euros) et les dépenses d'intervention de 6,2 % (à 95,75 milliards d'euros).

La hausse des dépenses n'a pas été compensée par une augmentation des recettes, qui ont diminué de 4,1 % sur la période, passant de 313,78 de 301,07 milliards d'euros en raison des mesures fiscales mises en œuvre et le ralentissement constatée en fin d'année. Les recettes fiscales nettes à fin décembre 2019 sont en baisse de 14,1 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2018. Cette baisse est liée à celle des recettes nettes de taxe sur la valeur ajoutée de 27,8 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2018. La TVA a fait l'objet d'un transfert au profit des organismes de Sécurité sociale au titre de la compensation du CICE. Les recettes de l'impôt sur le revenu sont également en repli de 1,7 % à 71,743 milliards d'euros en raison des mesures prises après la crise des Gilets jaunes (exonération des heures supplémentaires, exonération des primes Macron).

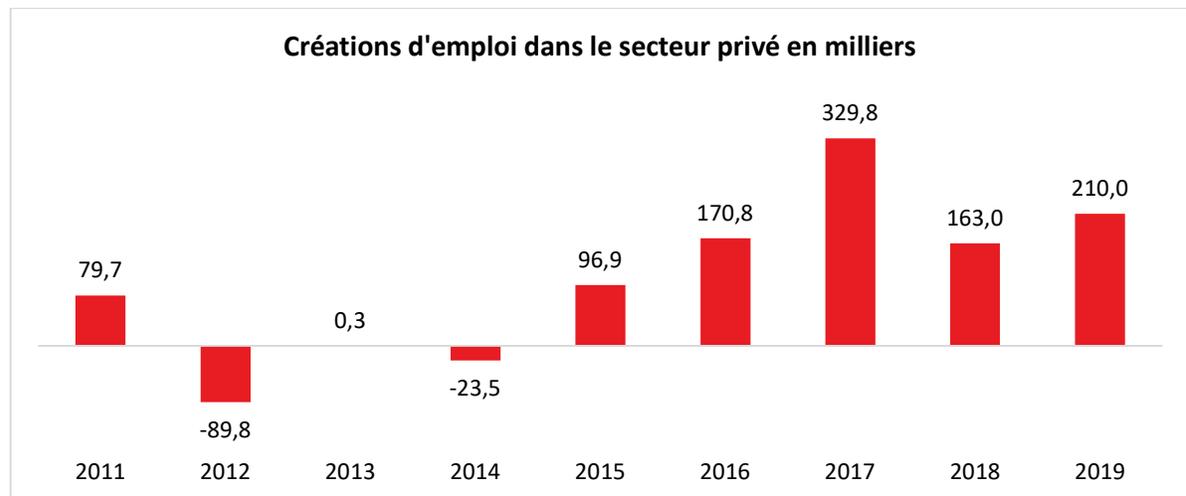


La forte hausse du solde des comptes spéciaux, de 0,82 à 4,07 milliards d'euros, s'explique notamment par les recettes issues de la privatisation de la Française des Jeux. Les comptes spéciaux recensent notamment les flux financiers liés aux avances consenties aux collectivités territoriales dans le cadre du recouvrement par l'État des impôts locaux et les participations financières de l'État.

Plus de dix ans après la crise de 2008, la France n'arrive toujours pas à assainir ses finances publiques et cela malgré une forte réduction du service de la dette rendue possible par la baisse des taux d'intérêt. La France se démarque des autres États de la zone euro qui ont consenti des efforts plus importants au point que le déficit public des États membres de la zone euro n'a été que de 0,5 % du PIB en 2019 contre 3,3 % pour la France. De nombreux gouvernements des États membres de l'Union européenne s'inquiètent des reports successifs du retour à l'équilibre des comptes publics français. Les dernières tergiversations sur les l'évolution des régimes de retraite ne les rassurent pas davantage. La dette publique française qui, a franchi la ligne des 100 % du PIB en 2019, n'est pas encore stabilisée plus de dix ans après la crise de 2008. Les baisses d'impôt décidées depuis deux ans ne sont pas compensées par des économies, ce qui se traduit immanquablement par une augmentation du déficit.

210 000 emplois créés en France en 2019

Sur l'ensemble de l'année 2019, l'emploi salarié privé a augmenté de 1,1 % (soit +210 000). Ce résultat est meilleur que celui de 2018 obtenu malgré une croissance plus forte (+163 000). Il est, en revanche, inférieur à celui de 2017 (+329 800). Hors intérim, l'emploi salarié privé a augmenté de 1,2 % sur un an (+216 300).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Au quatrième trimestre 2019, l'emploi salarié du secteur privé en France a augmenté de 0,2 %. Alors que le PIB se contractait de 0,1 %, cette progression est réconfortante pour l'économie française. Elle est supérieure à celle du trimestre précédent. 40 700 créations nettes d'emploi ont été ainsi enregistrées après 33 200 au troisième trimestre.

L'emploi salarié privé progresse de nouveau solidement dans la construction : +0,6 % au quatrième trimestre 2019, comme au trimestre précédent (soit +8 100 après +8 900). L'emploi industriel est quasi stable : -0,1 % (soit -1 700), après 0,0 %. Sur un an, l'emploi salarié privé s'accroît de 42 200 dans la construction et de 7 900 dans l'industrie.

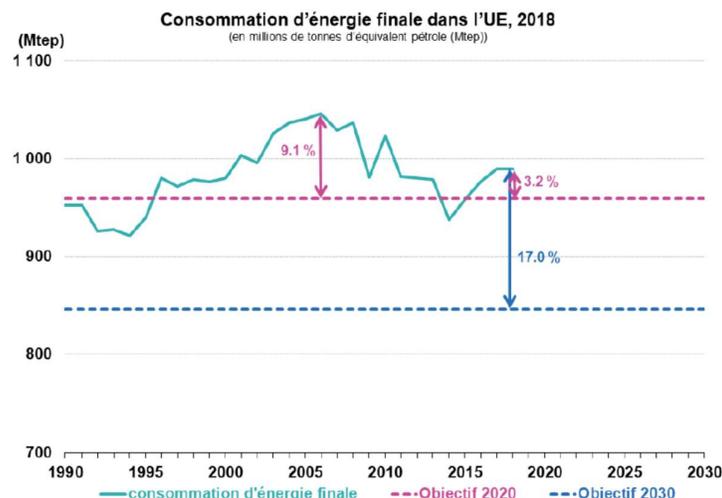


Dans les services marchands, l'emploi privé augmente de 0,3 % (soit +31 800), après +0,2 % (soit +22 500) le trimestre précédent, portant à +1,3 % sa hausse sur un an (soit +155 000). Hors intérim, sa progression sur le trimestre est similaire (+0,3 %) et à peine plus dynamique sur l'année (+1,4 %). L'emploi privé dans les services non marchands est quasi stable ce trimestre (+0,1 %) et stable sur l'année (0,0 %). La baisse de l'emploi intérimaire se poursuit, -0,9 % après -0,4 % le trimestre précédent (soit -7 400 après -3 500). Sur un an, il baisse de 0,8 % (soit -6 300).

La longue marche vers la neutralité carbone

En 2018, la consommation d'énergie dans l'Union européenne à 27 est restée stable, traduisant l'amélioration de l'efficacité énergétique de la croissance. La consommation d'énergie primaire a atteint 1 376 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep), soit 0,71 % de moins que l'année précédente, tandis que la consommation d'énergie finale a atteint 990 Mtep, soit 0,02 % de plus par rapport à 2017. La consommation d'énergie primaire mesure la demande d'énergie intérieure, tandis que la consommation finale d'énergie représente l'énergie consommée par les utilisateurs finaux. Cette stabilisation est en retrait par rapport aux objectifs poursuivis par l'Union européenne en matière de transition énergétique. Pour 2030, l'Union vise une consommation d'énergie primaire qui ne devrait pas dépasser 1 128 Mtep et une consommation d'énergie finale qui ne devrait pas dépasser 846 Mtep. La différence concerne principalement les besoins du secteur énergétique pour lui-même ainsi que les pertes dans la transformation et la distribution.

En 2018, la consommation d'énergie primaire dans l'Union était de 4,9 % supérieur à l'objectif d'efficacité énergétique pour 2020 et de 22,0 % éloigné par rapport à l'objectif de 2030. Depuis 1990, la première année pour laquelle des données sont disponibles, la consommation d'énergie primaire a beaucoup fluctué. Elle atteint un pic en 2006 (1 511 Mtep représentant un écart de 15,2 % par rapport à l'objectif de 2020), tandis qu'un des niveaux les plus bas a été enregistré en 2014 (1 332 Mtep représentant un écart de 1,5 % par rapport à l'objectif de 2020). Ces fluctuations sont liées à l'évolution de la croissance et du climat (chauffage).



Source : Eurostat



Les DOM, des territoires à part pour la consommation ?

L'insularité, l'éloignement, le climat, et les différences de revenus sont autant de facteurs qui peuvent contribuer à des écarts de consommation entre la France métropolitaine et ses territoires d'outre-mer.

En 2017, selon l'INSEE, les ménages de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de La Réunion ont des niveaux moyens de dépenses de consommation entre 22 800 et 23 800 euros par an contre 27 600 euros en métropole, soit un écart de 14 % à 17 %. Les dépenses des ménages mahorais sont nettement inférieures. Leur niveau de dépense est de 14 300 euros par an, soit moitié moins qu'en métropole. Les écarts de dépenses entre les ménages les plus aisés et les plus modestes sont plus accentués dans les DOM qu'en métropole. Les 20 % de ménages les plus aisés ont un niveau de dépenses 2,4 fois plus élevé que les 20 % de ménages les plus modestes, alors que ce ratio atteint 3,1 en Guadeloupe, 3,6 à La Réunion et jusqu'à 4,7 à Mayotte. Ces écarts de consommation s'expliquent par ceux des revenus qui sont plus importants qu'en métropole.

La proportion élevée de familles nombreuses joue sur le niveau de consommation

À Mayotte, en Guyane et à La Réunion, les familles comptent plus d'enfants qu'en métropole. En raisonnant par unité de consommation pour neutraliser l'effet lié à la taille du ménage, les écarts sont encore plus importants avec la métropole. La dépense annuelle de consommation par UC atteint en moyenne 15 000 euros, 14 000 euros à La Réunion, 12 000 euros en Guyane et moins de 7 000 euros à Mayotte. Les familles monoparentales consomment nettement moins que les autres ménages. Par UC, elles dépensent 35 % de moins que la moyenne locale à Mayotte, 25 % de moins à La Réunion et 17 % de moins en Guyane. En Martinique, l'écart est moindre : 13 % (soit légèrement moins qu'en métropole, 16 %).

Pour les personnes seules, la situation est contrastée. Comme en métropole, leur niveau de consommation est légèrement inférieur à la moyenne des ménages en Guadeloupe et à La Réunion (respectivement -10 % et -5 % en raisonnant par UC), et à peine supérieur en Martinique. La Guyane et surtout Mayotte se démarquent avec un niveau de consommation des personnes seules largement supérieur à la moyenne des ménages (respectivement +35 % et +80 %). Dans ces territoires, plus du quart des personnes seules font partie des 20 % des ménages les plus aisés, contre moins d'un sur cinq dans les autres DOM et en métropole. Il s'agit notamment des cadres du centre spatial de Kourou ou de fonctionnaires.

Des comportements de consommation proches de la métropole

Les quatre principaux postes de dépenses sont identiques dans les DOM à ceux de la métropole, les transports, le logement, l'alimentation et les biens et services divers (assurances principalement et coiffeur, rasoir, sèche-cheveux, produits de beauté, etc.).

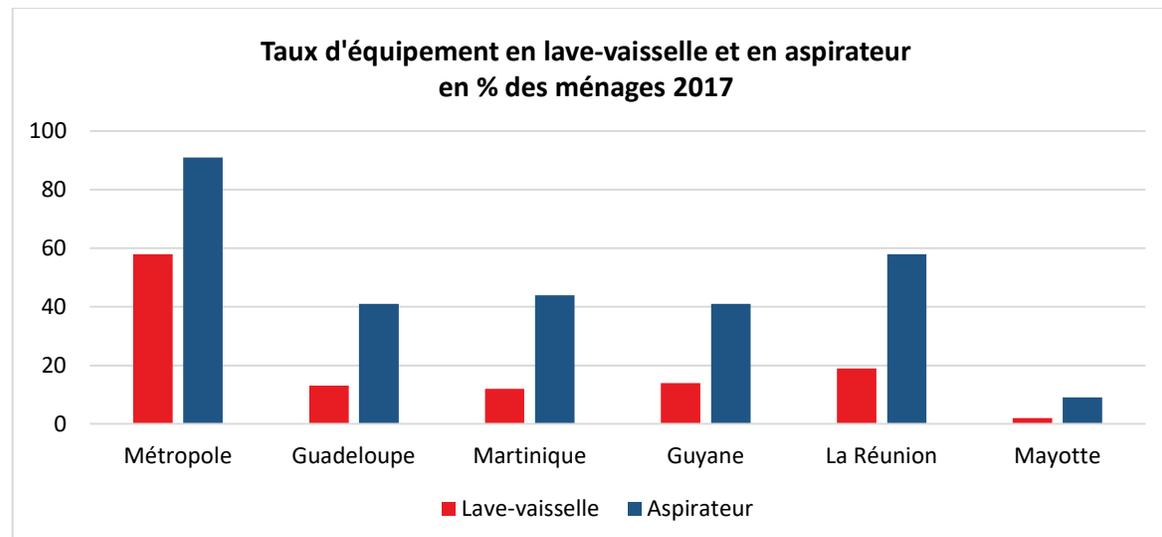
La hiérarchie peut être différente. En Martinique, à La Réunion et en Guadeloupe, les transports constituent le poste de dépenses le plus lourd avec près d'un cinquième du budget. En Guyane, le logement arrive en tête en raison du prix élevé des loyers. L'alimentation arrive en deuxième ou en troisième poste de dépenses dans ces quatre



DOM. Elle représente entre 16 % et 17 % du budget. Le poste « communications » est plus élevé dans les DOM, reflétant un surcoût des services téléphoniques et Internet. Mayotte se distingue des quatre DOM historiques. Du fait d'un plus faible niveau de vie, l'alimentation qui constitue un poste incompressible constitue le premier poste de dépenses (24 % du budget de consommation), devant les transports et le logement. Autre spécificité mahoraise, les « articles d'habillement et chaussures » constituent le quatrième poste de consommation et représentent un dixième du budget, soit deux fois plus qu'en métropole et dans les autres DOM.

Biens d'équipement, quelques spécificités

Les ménages vivant aux Antilles et à La Réunion sont autant dotés des biens électroménagers classiques (réfrigérateurs, machine à laver, télévision) que les ménages résidant en France métropolitaine. Les ménages à Mayotte sont bien moins équipés.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

D'autres équipements tels que les appareils photos, les vélos ou les aspirateurs, sont moins répandus qu'en métropole. En 2017, moins d'un ménage sur cinq dans les DOM dispose d'un lave-vaisselle, et seulement 2 % à Mayotte, contre 58 % des ménages de métropole. La possession de cet équipement est corrélée au niveau de revenus.

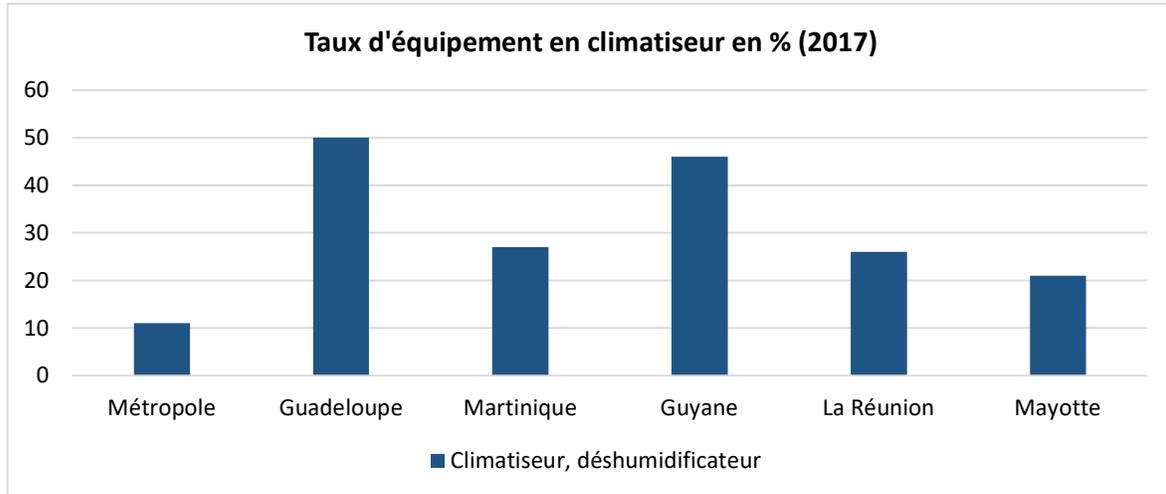
Pour l'équipement en voitures, l'écart entre la métropole et les DOM est de plus de 10 points. En 2017, sept ménages sur dix ont une voiture en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. C'est le cas de six ménages sur dix en Guyane et seulement trois sur dix à Mayotte, contre huit ménages métropolitains sur dix.

La possession de deux voitures ou plus est moins fréquente dans les DOM, y compris pour les couples avec enfants. À peine plus d'un ménage sur deux est dans ce cas aux Antilles et à La Réunion, quatre sur dix en Guyane, et un sur dix à Mayotte, contre deux sur trois en métropole.

Les conditions climatiques propres aux DOM ont pour conséquence un taux d'équipement plus élevé en climatiseurs et en congélateurs. Les deux tiers des ménages possèdent ainsi un congélateur indépendant et même les trois quarts à Mayotte, contre la moitié des ménages métropolitains. Cet équipement est jugé



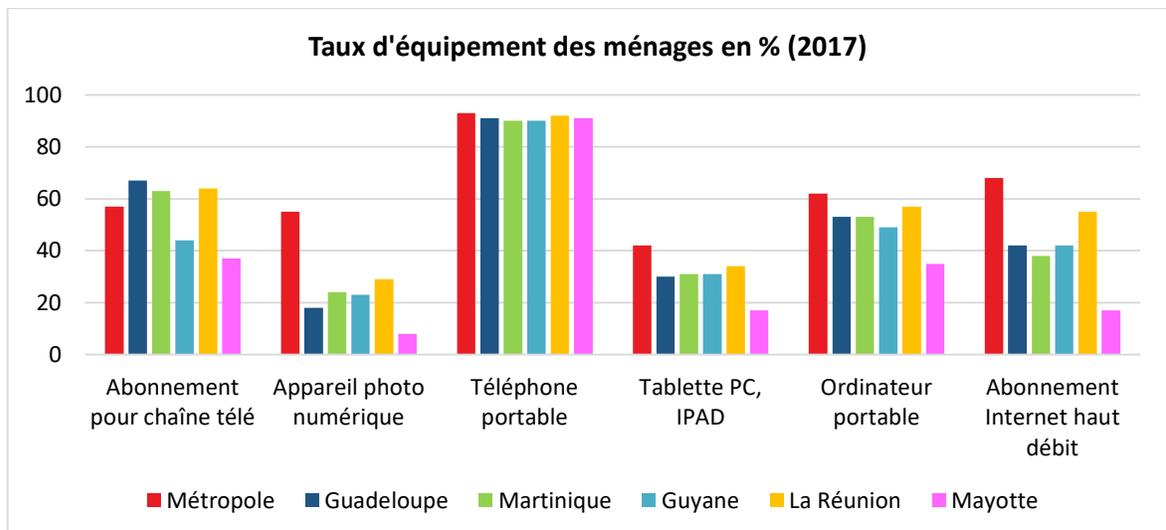
indispensable pour la constitution de stocks pour faire face aux intempéries ou aux interruptions de livraison. Un tiers des logements des ménages domiens hors Mayotte sont équipés d'un climatiseur ou d'un déshumidificateur et un sur cinq à Mayotte, contre un sur dix en métropole. Ce dernier équipement progresse plus rapidement dans les DOM qu'en métropole, notamment en Guadeloupe et en Guyane où quasiment la moitié des ménages en sont équipés.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Les Domiens portés sur le téléphone

En 2017, 90 % des ménages possèdent au moins un téléphone portable, y compris à Mayotte, soit presque autant que les ménages métropolitains (93 %). Internet continue de se déployer mais demeure moins accessible aux ménages domiens qu'aux ménages métropolitains. L'équipement en tablettes tactiles progresse également nettement. Marginales en 2011 en métropole comme dans les DOM, ces tablettes concernent en 2017 trois ménages sur dix dans les DOM historiques, seulement un sur six à Mayotte, contre quatre ménages sur dix en métropole. Les ménages les plus âgés sont nettement moins équipés et de façon plus prononcée dans les DOM qu'en métropole.



Cercle de l'Épargne – données INSEE



Les différences de consommation entre les DOM et la métropole sont essentiellement dues aux écarts de revenus. L'autre facteur de différenciation est le climat. Le poids des dépenses de télécommunication au sein des DOM s'explique par la plus faible concurrence et par leur rôle plus important dans la vie quotidienne du fait de la présence de membres des familles en métropole que ce soit pour les études ou le travail. Les trois principaux DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont des caractéristiques assez proches en matière de consommation à la différence de Mayotte dont la départementalisation est récente. Du fait de la forte pauvreté au sein de ce DOM, la consommation est structurée de manière différente.

Radioscopie des TPE françaises

Selon la DARES (service statistique du Ministère du Travail), en 2018, les très petites entreprises (TPE) regroupaient 19 % de l'emploi salarié du secteur privé en France. Plus d'un million d'entreprises de 1 à 9 salariés employaient ainsi 3,3 millions de salariés (hors intérimaires et stagiaires).

Les TPE emploient en moyenne 3 salariés mais plus de la moitié d'entre elles en emploient 1 ou 2. 77,1 % des salariés des TPE travaillent dans ce secteur, principalement dans les activités de commerce de gros et de détail, de transports, d'hébergement et de restauration. 13,5 % des TPE appartiennent au secteur de la construction (14,2 % des salariés) et 6,7 % au secteur de l'industrie (8,7 % des salariés). Les TPE des secteurs de la construction et de l'industrie sont pratiquement toutes des entreprises de l'artisanat. Au sein des TPE, l'artisanat représente 425 000 entreprises qui emploient 1,3 million de salariés (focus).

Les entreprises « mono-salarié » représentent 38,2 % des TPE. Dans le secteur tertiaire, ces entreprises sont particulièrement implantées dans « l'enseignement privé, la santé et l'action sociale », mais aussi dans les « activités immobilières » et dans les « activités spécialisées, scientifiques, de services administratifs et de soutien ». Les femmes représentent 48,6 % des salariés dans les très petites entreprises. Elles y sont proportionnellement plus nombreuses que dans l'ensemble des entreprises du secteur privé (44 %).

Le temps partiel plus développé dans les TPE

27,5 % des salariés des TPE travaillaient à temps partiel au mois de décembre 2018 contre 18 % pour l'ensemble de la population salariée. La proportion d'emplois à temps partiel dans les TPE varie de 10,8 % dans la construction à 52,0 % des salariés dans les activités de « l'enseignement privé, la santé et l'action sociale » du secteur tertiaire.

Un recours important aux CDD

Près de 440 000 salariés des TPE, soit 13,2 %, étaient en CDD. Le recours aux CDD est plus répandu dans les TPE que dans les entreprises de taille plus importante. Dans les entreprises de 10 à 19 salariés, 9,9 % des salariés étaient en CDD en 2018. 24,3 % des TPE – soit plus de 280 000 entreprises – employaient des salariés en CDD. Les femmes sont moins employées en contrat court que les hommes (12,2 % contre 14,1 %).



Une proportion élevée d'emplois aidés

14 % des TPE ont eu recours, en 2018, à des emplois aidés. Cela représentait 6,5 % des salariés travaillant au sein de cette catégorie d'entreprises. Ce taux était de 8,5 % en 2013. Le recul est notamment lié à la suppression des contrats de génération en 2017 et des emplois d'avenir en 2018.

Une durée de travail supérieur à 35 heures

En 2018, selon la DARES, la durée hebdomadaire moyenne de travail déclarée dans les TPE était de 36,3 heures. Elle est supérieure de près d'une heure à celle des entreprises de 10 salariés ou plus (35,6 heures). Les salariés des TPE sont ceux qui pus fréquemment ont une durée hebdomadaire de travail supérieure à 39 heures (24,5 % des salariés de TPE contre 8,8 % de ceux dépendant d'entreprises de 10 salariés ou plus). 2,4 % des salariés des TPE sont sous le régime du forfait jour ; ils n'ont donc pas de durée hebdomadaire fixe de travail.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

L'économie n'est pas soluble dans le social

La forte tension sociale en France a aussi des causes économiques : le coût croissant du logement, la faiblesse de la mobilité sociale, la dégradation de la structure des emplois, ainsi que la pression sur les systèmes de protection sociale due au vieillissement démographique. Ces tensions ne doivent cependant pas faire oublier que, en réalité, la situation économique de la France s'améliore.

Le maintien de tensions sociales et d'un climat de défiance

La France se caractérise par le maintien d'un fort niveau de tension sociale. La réforme des retraites contestée par une part importante de la population en est une des manifestations. Un des éléments clefs du malaise français provient des difficultés que rencontre la population pour se loger au sein des grandes agglomérations. L'augmentation des prix de l'immobilier favorisé par la baisse des taux d'intérêt s'explique également par le manque de logements. Depuis deux ans, le nombre de logements construits baisse. L'insuffisance de foncier constructible, la multiplication des contentieux sur les permis de construire, les règles d'urbanisme très contraignantes sont autant d'éléments qui pèsent sur la construction. D'un côté la population française augmente et se concentre, de l'autre côté les villes avec le soutien des électeurs refusent les immeubles de grande hauteur et privilégient les espaces verts ou de loisirs. La conséquence est que depuis 1999, le ratio du prix des maisons par rapport au salaire nominal a augmenté de plus de 40 points.

Les transports constituent une autre source de tensions sociales. Avec la tertiarisation des activités, les emplois se sont concentrés au cœur des agglomérations quand la population est contrainte pour des raisons de coûts d'habiter en périphérie. Il en résulte un allongement des temps de transports. Les infrastructures n'ont pas suivi l'évolution de la population d'où un engorgement des routes et des transports publics. Le budget transport tend à augmenter surtout pour les habitants des périphéries éloignées du cœur des agglomérations.



Depuis la fin des années 80, la mobilité sociale tend à se ralentir. Si près de 90% des candidats sont admis au bac, l'accès aux meilleurs établissements de l'enseignement supérieur reste réservé aux enfants des catégories les plus aisées. Certains établissements comme Sciences Po Paris ont créé des filières pour recruter au sein des établissements scolaires des zones d'éducation prioritaire mais cette pratique reste assez marginale. Le nombre de places dans les grandes écoles n'a pas augmenté à due concurrence de celui des bacheliers. Il en résulte une sélection plus forte.

La réduction des effectifs industriels et des emplois dits intermédiaires complique l'ascension sociale. Dans les années 60 et 70, les salariés de l'industrie accédaient par leur travail et leurs compétences à des postes d'encadrement et de direction. La formation professionnelle est, par ailleurs, plus développée que dans les services où les entreprises sont de plus petite taille.

Moins de 10 % des enfants de parents agriculteurs ou ouvriers appartiennent à la catégorie des cadres ou des professions intellectuelles. En revanche, 50 % des enfants dont les parents sont cadres le deviennent également.

En vingt ans, l'emploi industriel a diminué de 25 % quand celui dans les services domestiques a progressé de 20 %. Les emplois intermédiaires tendent à disparaître, Les emplois à faible salaire sont, en revanche, de plus en plus nombreux. L'écart de rémunération entre les salaires dans l'industrie et dans les services domestiques tend à s'accroître. En 2019, l'écart de rémunération était de 12 000 euros par an (salaire par tête dans l'industrie manufacturière de 41 000 euros par an contre 29 000 euros dans les services domestiques) contre 7 000 euros par an en 1999 (salaire par tête dans l'industrie manufacturière de 25 000 euros par an contre 18 000 euros dans les services domestiques).

L'augmentation de la précarité avec le développement des emplois en CDD, intérim, temps partiel ou sous la forme de mico-entreprise contribue à accroître les tensions sociales. L'absence de perspectives rend très sensible tout projet de réforme concernant la protection sociale. Lors de ces trente dernières années, les prestations sociales ont rempli un rôle d'amortisseur des crises. Elles ont permis le maintien du niveau de vie d'une partie de la population.

Le vieillissement de la population constitue un défi collectif et une source de craintes majeures pour la population et source de tension entre générations. La proportion des plus de 65 ans devrait passer de 16 % en 1999 à 27 % en 2040, le taux actuel étant de 20 %. Ce vieillissement occasionne une progression rapide des dépenses santé et de retraite qui ont atteint 20 % du PIB en 2019 contre 17 % en 1999. Le système de retraite occupe une place très particulière en France. Il vise à assurer un niveau de vie décent aux anciens travailleurs mais il est aussi perçu comme un outil d'indemnisation des souffrances endurées durant la vie professionnelle. La sacralisation de la retraite rend, par ricochet, très difficile, toute réforme.



L'attractivité et la compétitivité de la France en nette amélioration

Malgré ces tensions sociales persistantes, la situation économique de la France s'améliore significativement et en particulier sur le front de l'emploi.

Le taux d'emploi et le taux de participation augmentent. Depuis 2002, le taux de participation au marché du travail a augmenté de 5 points atteignant 85 % en 2019. Cela signifie que plus de quatre résidents en France d'âge actif (16 – 65 ans) est sur le marché du travail. Sur la même période, le taux d'emploi (personnes d'âge actif réellement occupés) est passé de 74 à 78 %. Même si la France reste en retrait par rapport à ses partenaires, cette amélioration est un gage positif pour la croissance. Depuis 2015, la proportion de nouveaux emplois en CDI augmente et met ainsi fin à une baisse engagée en 2002. Cette remontée des CDI est liée aux difficultés croissantes que rencontrent les entreprises pour embaucher. L'industrie qui a longtemps enregistré des destructions d'emploi en crée à nouveau depuis deux ans. Les capacités de production de l'industrie française tout en restant encore inférieures à leur niveau de 2007 sont en hausse depuis 2018. En revanche, ces améliorations ne se traduisent par une augmentation des exportations de biens manufacturiers. La France est handicapée par un positionnement de son industrie en gamme moyenne et par des coûts qui restent élevés. En 2019, il convient de souligner que le coût unitaire salarial dans l'industrie française est égal au coût moyen enregistré au sein de la zone euro.

La France se caractérise par un fort dynamisme en matière de créations d'entreprise. En 2019, près de 800 000 créations ont été enregistrées contre 200 000 en 2003. Hors micro-entrepreneurs, le bilan reste positif (400 000 contre 200 000). L'investissement productif sans être exceptionnel est assez stable sur longue période en France. Par ailleurs, les entreprises s'équipent en robots industriels. Le stock de robots industriels représentait en 2019 1,7 % de l'emploi manufacturier contre 0,7 % en 2002.

L'investissement direct d'origine étrangère qui était en fort recul de 2007 à 2017 est à nouveau en hausse prouvant que l'image de la France à l'extérieur s'améliore malgré la persistance des tensions sociales. Les flux d'investissement atteignent, depuis trois ans, en rythme annuel 1,5 % du PIB.

La croissance française sans être remarquable est assez proche de la moyenne de la zone euro. En 2019, elle a été ainsi supérieure à celle de l'Allemagne.

Les citoyens mettent du temps à appréhender les améliorations économiques, sachant que les effets des crises sont longs à s'estomper dans les esprits. Cette situation est accentuée par la défiance à l'encontre des pouvoirs publics, voire à l'encontre des statistiques économiques. L'idée que celles-ci seraient fausses est partagée par une partie de l'opinion. Une amélioration collective ne se traduit pas automatiquement sur la situation de chacun des individus. En outre, la France est empreinte de nostalgie embellissant le passé au détriment du présent et de l'avenir.



Viellissement démographique et inflation font-ils bon ménage ?

Le vieillissement démographique a été longtemps perçu comme un facteur inflationniste. Les faits semblent donner tort aux économistes partageant cette thèse.

L'inflation au sein des pays avancés de l'OCDE est à un niveau très faible. Elle avoisine 1,5 %. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie, des produits alimentaires) est proche de 1 %. Cette faible hausse des prix se démarque de la situation qui prévalait au XX^e siècle, durant lequel le combat contre l'inflation a été permanent. Le niveau d'inflation actuel conduit à des taux d'intérêt historiquement bas et à des ratios d'endettement sans précédent. De 1998 à 2018, la dette publique, au sein de l'OCDE, est passé de 70 à 118 % du PIB quand celle des ménages est passée de 130 à 142 % du PIB après avoir atteint un sommet à 160 % en 2008.

Un retournement inflationniste modifierait en profondeur les équilibres économiques qui se sont mis en place depuis une dizaine d'années. Or, l'accélération du vieillissement est potentiellement susceptible de générer de l'inflation.

Au sein de l'OCDE, la proportion des plus de 65 ans atteindra 27 % en 2040 contre 19 % en 2019. Logiquement, si au sien d'une économie, le nombre de retraités augmente avec en contrepartie une diminution de celui des actifs, la proportion de production décline, ce qui est synonyme d'augmentation des prix. La diminution du nombre d'actifs a des effets, tout particulièrement pour les services. Une population vieillissante a des besoins plus élevés en services à la personne. Une demande accrue génère, en règle générale, une augmentation des prix. Quels sont les facteurs pouvant empêcher l'inflation par une diminution de producteurs ? Le recours aux importations peut atténuer cet effet mais il suppose, à moyen ou long terme, un rééquilibrage de la balance des paiements sur moyenne période. Les États doivent disposer soit de ressources provenant de leurs exportations, ce qui suppose une maîtrise des coûts, soit la capacité à générer des entrées de revenus étrangers via le tourisme ou les investissements étrangers. Les revenus des placements effectués à l'étranger peuvent également contribuer à cet équilibre. Le recours à l'endettement extérieur est également à moyen de résoudre ce problème. La dernière solution pour rééquilibrer la balance extérieure passe par la cession de capital (entreprises, terres, infrastructures). L'obtention de gains de productivité permettrait également de compenser le déficit de producteur. Or, actuellement, les gains ont tendance à s'éroder.

La diminution du nombre de producteurs a un effet faible sur les prix au sein des pays à fort vieillissement car les plus de 65 ans achètent moins de biens de consommation que les jeunes actifs. Par ailleurs, ils continuent à épargner par précaution ou pour leurs héritiers. Ils consomment davantage des services socialisés dont la fixation des prix est en partie déconnectée de la confrontation de l'offre et de la demande.

Le Japon malgré un vieillissement ancien et important de sa population ne connaît pas, bien au contraire, d'augmentation des prix. Les plus de 65 ans représentent au Japon 33 % de la population contre 23 % au sein de l'OCDE. En 2040, leur proportion au Japon atteindra 42 %. Depuis vingt ans, l'inflation au Japon évolue entre 1 et 2 %. Les seuls pics d'inflation ont été occasionnés par les hausses de TVA en 1997, 2014, 2019 ou par la forte dépréciation du yen en 2013-2014.



L'inflation peut être en partie masquée. La baisse des produits manufacturiers importés contribue à la faible inflation tout comme les politiques de dérèglementation du marché du travail. L'inflation a été entravée par le changement des règles de partage des revenus qui s'effectue au détriment des salariés depuis les années 90 sauf en France. Au Japon, la proportion des emplois atypiques est passée de 35 à 38 % de 2013 à 2019. Les salaires sont stables depuis vingt ans quand la productivité s'est accrue de 15 %.

LE COIN DES TENDANCES

Les Français aiment l'économie, bien au contraire

Selon une étude TNS Sofres commandée par la Banque de France, l'économie est un sujet majeur pour 54 % des Français. Les hommes (61 %) sont plus intéressés par le sujet que les femmes (48 %). Les Français qui suivent avec intérêt l'actualité économique sont plutôt à la retraite (67 %), cadres supérieurs (67 %), titulaires de revenus élevés - 3 700 euros et plus - (71 %) ou les diplômés de l'enseignement supérieur (61 %). À l'opposé, les Français les moins intéressés se trouvent parmi les moins de 35 ans (60 %), les professions intermédiaires (61 %), les ménages modestes (moins de 1500 euros) (53 %) et ceux qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur (51 %).

Un niveau moyen en économie ?

Une petite majorité des Français estime avoir un niveau moyen en économie. 19 % des hommes et 10 % des femmes déclarent avoir un niveau élevé. Les femmes préfèrent indiquer qu'elles disposent en la matière de connaissances moyennes quand les hommes se classent soit dans la catégorie des compétences faibles, soit dans celle des compétences élevées. Le nombre plus important d'hommes estimant avoir un niveau élevé en économie est également lié à leur surreprésentation parmi les cadres et les professions dites intellectuelles.

Les Français préoccupés par la situation des finances publiques

Les Français inquiets de la situation des finances publiques aimeraient être mieux informés sur ce sujet. L'emploi figure comme deuxième préoccupation. Pour les jeunes de moins de 35 ans, l'emploi est la première préoccupation. Les retraités sont avant tout préoccupés par le fonctionnement et le financement de la protection sociale. Les cadres supérieurs aimeraient davantage d'information sur des sujets comme l'impact de la mondialisation (34 %) et de la robotisation et des innovations technologiques.

La Banque de France note que les Français, en raison peut être de l'amélioration de la situation de l'emploi, sont moins demandeurs d'information concernant l'emploi mais plus friands d'explications sur les innovations technologiques. L'inflation est un thème moins important en 2019 qu'en 2018. Il y a deux ans, la question du pouvoir d'achat, du niveau de vie était au cœur des préoccupations. En matière d'inflation, la Banque de France souligne que les Français ont tendance à toujours la surestimer et à ne pas croire les statistiques officielles. Le passage à l'euro a donné lieu à une polémique pas encore éteinte à ce jour sur l'envolée de certains prix (café, pain, fruits, en particulier). Trois quarts des Français estiment que l'inflation a été supérieure à 2 % quand elle n'est que de 1,3 % en 2019. Les Français sont sensibles aux petites hausses de prix



sur les produits et services du quotidien quand ils ne perçoivent pas les fortes baisses sur certains biens comme les produits d'électronique grand public (ordinateurs, smartphones, hi-fi, etc.) ou celles des services très concurrentiels (accès internet, voyages).

La question climatique, un enjeu majeur

L'irruption de la question climatique au sein du débat public a de fortes conséquences au sein de l'opinion publique. Ainsi 62 % des sondés jugent ce sujet majeur. Ce taux est de 68 % chez les moins de 35 ans. Il atteint même 70 % pour les cadres et les professions libérales. Lors de ces deux dernières années, la sensibilité aux problèmes de transition énergétique et de réchauffement climatique a fortement augmenté. En la matière, les Français estiment que les efforts doivent être réalisés en priorité par les pouvoirs publics et donc l'État (41 %). Les moins de 25 ans attendent davantage des entreprises (42 % de cette tranche d'âge, contre 27 % pour l'ensemble des sondés). Pour seulement 19 % des personnes interrogées, les citoyens sont amenés à réaliser des efforts. Les sondés les plus âgés sont plus enclins à penser que la lutte contre le réchauffement climatique est également une question de comportement individuel. Les attentes dirigées vers le secteur financier n'arrivent qu'en quatrième position, à un niveau de 12 %.

La lutte contre les inégalités sociales constitue également pour 51 % des Français un sujet important. La recherche de l'équité, la réduction des inégalités de revenus sont des sujets que les gouvernements se doivent de traiter en priorité. La lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes est également un sujet de préoccupation important (27 % des sondés et 31 % pour les femmes).

Des réformes et des divergences d'appréciation

Selon l'étude de la Banque de France, les Français sont divisés sur les réformes économiques à mener. Les divergences portent sur l'opportunité et le contenu de ces réformes.

58 % des sondés mettent en tête de leurs priorités la réforme du système de santé. Le pourcentage atteint 60 % chez les retraités, les cadres et chez les moins de 25 ans. Si cette volonté de réforme du système de santé transcende les catégories sociales et les générations sur le principe, en revanche, des divergences apparaissent sur le contenu. La demande d'amélioration de la gestion est mise en avant chez les cadres quand les retraités et les Français à revenus modestes demandent une offre de santé accrue et de meilleurs remboursements.

48 % des Français demandent la mise en œuvre d'une réforme des retraites mais les attentes sont également contradictoires. Les catégories supérieures souhaitent un régime universel quand les employés et les ouvriers demandent une augmentation des pensions et un âge précoce de départ à la retraite.

Ils sont 53 % à approuver la réforme de la formation professionnelle. Cette réforme technique est plus consensuelle que celle concernant les retraites.



Un regard plutôt positif sur le progrès technique

Pour 57 % des Français, les progrès de la technologie et le développement de l'économie numérique créeront et détruiront simultanément des emplois. Pour 10 % des personnes interrogées, ces changements créeront davantage des emplois qu'ils n'en supprimeront quand 31 % anticipent plutôt une destruction nette d'emplois. 72 % des cadres supérieurs par exemple, prévoient plutôt des effets équilibrés sur l'emploi, quand 42 % des ouvriers anticipent des effets nets négatifs. Le progrès technologique n'est pas perçu comme une menace pour l'emploi par les actifs qui demandent toutefois à être mieux accompagnés.

Moins d'un quart des actifs se disent menacés par le progrès technique. 82 % des moins de 35 ans n'ont pas d'inquiétude en la matière. En revanche, 41 % des actifs disant être plutôt mal ou très mal accompagnés et formés.

La société de surveillance généralisée

La bataille de l'information et celle du contrôle des opinions ne datent pas d'Internet. Thucydide dans la Grèce Antique fut tout à la fois un analyste renommé de la vie politique et militaire de son temps mais aussi un influenceur. Louis XIV et Colbert créèrent l'Académie française notamment pour remercier les « bons auteurs » et pour pouvoir, le cas échéant, faire pression sur ces derniers afin que les textes publiés soient conformes à leurs intérêts. Bonaparte rédigeait pendant les batailles les comptes rendus qui étaient envoyés aux quotidiens pour être publiés au plus vite. Empereur, il continua à alimenter en contenu le principal journal de l'époque, « Le Moniteur ». La censure a été pratiquée de tout temps. Avec la radio et la télévision, les moyens d'influence et de manipulation ont pris de nouvelles formes. Les pouvoirs publics ont longtemps encadré la création de ces médias et ont pesé de différentes manières sur leurs contenus. Les années 70 et 80 ont été marquées par une libéralisation de ces deux supports. Le contrôle est devenu plus indirect, moins visible, financier et moral. L'émergence d'Internet et des outils numériques a modifié en profondeur l'univers de la communication. Ce nouveau moyen de communication transfrontalier qui autorise en temps réel des échanges de données remettait en cause la verticalité des dictatures. De nombreux États ont mis en place des dispositifs pour empêcher l'accès à certains sites voire à Internet.

Internet, de l'influence à la manipulation ?

Internet donne également de nouveaux moyens de manipuler et influencer. En 2017, plus de la moitié des États se seraient dotés d'offices publiques ou privées afin de diffuser et de faire circuler des informations plus ou moins exactes sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet. La plus connue des officines est l'Internet Research Agency d'obédience russe qui a été accusée d'avoir joué un rôle durant la campagne présidentielle américaine de 2016. En Turquie, le pouvoir aurait embauché 6 000 personnes afin de diffuser de l'information en ligne. Les gouvernements utilisent les automates pour surveiller et diffuser de l'information. La moitié du trafic serait dû au travail des automates. Une part non négligeable des 71,1 millions de « suiveurs » de Donald Trump sur Twitter serait des automates. Au Mexique, le Gouvernement disposerait de 75 000 comptes pour délivrer de l'information. En Chine, l'État serait, directement ou indirectement, responsable de la publication de 500 millions d'informations par an. En Thaïlande, 100 000 étudiants en ayant recours à des logiciels dédiés surveillent tous les propos jugés négatifs à l'encontre de la monarchie.



Le taux de pénétration des messages est impressionnant. Ainsi, grâce à des algorithmes pointus et de bonnes portes d'entrée, 126 millions d'Américains auraient lu au moins une fois, en 2016, un des messages émanant des officines russes sur Facebook. Twitter évalue que 1,4 million de tweets issus d'une même source ont été consultés par 288 millions d'Américains. L'industrie de la « fake news » est florissante. Selon une étude du MIT, les informations fausses ont un pouvoir d'influence plus élevé que les vraies. Elles seraient rediffusées 70 % plus souvent donnant raison à Talleyrand « *en politique, ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai* ». Entre l'information et la fiction, les frontières sont poreuses. Le terme de « docufiction » en est la preuve.

Au-delà de l'information, les pouvoirs publics se sont dotés de moyens techniques pour assurer la sécurité intérieure et extérieure des États. L'informatique, l'intelligence artificielle ont abouti à l'élaboration d'outils de récupération et d'analyses de données sans précédent. Utilisées à des fins commerciales, ces dernières peuvent également servir à contrôler les citoyens. Le logiciel américain « Prism », capture toutes les données liées à un numéro de téléphone ou à une adresse électronique (adresse mail, comptes sur les réseaux). Le logiciel établit une cartographie des contacts, des liens, des sujets de discussion en explorant les boîtes mail, les données sur les réseaux sociaux et les échanges sur les messageries directes. Prism peut suivre des personnes ciblées. Initialement, seules des personnes situées à l'extérieur aux États-Unis pouvaient être visées. Le logiciel « Dishfire » permet au contraire de retrouver une personne dans une masse de données. Plus de 160 millions de SMS seraient analysés chaque jour. « Dishfire » est également capable de suivre les transactions financières et d'agréger des données en provenance des comptes bancaires. Le logiciel « Prefer » est capable de déterminer les passages de frontières en jouant sur les échanges de données générés par les itinérances des téléphones portables.

Avec son système appelé « Mystic », la NSA, service de sécurité américain, a la capacité de capturer 100 % du trafic téléphonique d'un pays, d'une ville ou d'un quartier. L'existence de ce programme fut révélée le 18 mars 2014 par Le Washington Post, sur la base des documents divulgués par Edward Snowden.

Les entreprises du Digital collaborent avec les services de sécurité en garantissant des accès à leurs bases. Ainsi, la NSA a reçu l'accord de Microsoft, de Yahoo, de Google ou de Facebook pour accéder à leurs clients. Les GAFAs coopèrent avec la NSA sur les questions de cryptage et de décryptage.

11 septembre 2001, une rupture en matière de traitement des données

La guerre contre le terrorisme à partir de 2001 s'est accompagnée du développement de techniques de surveillance numérique poussées, techniques qui ont été autorisées par les Parlements et les Cours suprêmes des différents pays. Ainsi, en 2008, la Cour Suprême a autorisé la collecte de données privées aux États-Unis. L'autorisation de la Cour a été accordée sous réserve que plus de la moitié des informations collectées concernent des informations internationales pouvant mettre en danger la sécurité de la nation. Les documents révélés par Edward Snowden ont démontré que la NSA avait collecté les adresses IP de dizaines de millions de personnes et l'ensemble des informations qui y sont attachées. Fin 2016, au Royaume-Uni, une loi permet aux autorités d'intercepter sur tous les supports électroniques des données. En 2015, le Parlement français a permis également à l'exécutif le recueil de données dans le cadre



de la lutte contre le terrorisme et afin de sortir de l'état d'urgence. Durant la Guerre froide avec l'URSS, les pays occidentaux n'avaient pas durci leur arsenal répressif. Aux États-Unis, il y avait eu néanmoins quelques excès avec la chasse aux sorcières en particulier dans le secteur de la communication et du cinéma. La proximité de la Seconde Guerre mondiale et la réputation liberticide du régime soviétique constituaient d'utiles garde-fous. Après le 11 septembre 2001, face à un ennemi plus insaisissable, les gouvernements ont utilisé les nouveaux moyens techniques qu'offre le digital, approuvés en cela par une opinion apeurée. Par rapport aux années 70, la rupture est nette. La constitution de fichiers, les atteintes au droit d'association, l'accès aux documents publics constituaient des sujets majeurs du débat public. Ces sujets ont débouché sur de grandes lois et sur la création de plusieurs autorités administratives indépendantes en France comme dans les autres pays de l'OCDE (par exemple, la CNIL pour les fichiers et la CADA pour les documents administratifs).

Le suivi informatique, les drones permettent des attaques chirurgicales. Les exécutions d'État sont de plus en plus fréquentes et cela sans déclaration de guerre. Ainsi, de 2008 à 2016, les autorités américaines ont procédé à l'assassinat de plus de 3 500 personnes jugées responsables d'actes terroristes à l'encontre des États-Unis et de ses alliés. Les armées des différents pays développent des techniques pour paralyser les communications et les liaisons informatiques afin de bloquer un pays voire de pouvoir pratiquer des dommages de grande ampleur (prise de contrôle de centrales électriques, des établissements financiers, etc.).

Internet, le digital et l'intelligence artificielle ont des conséquences majeures sur les libertés publiques. L'aversion aux risques importante des populations et l'apparition de nouvelles menaces ont conduit les gouvernements à utiliser des techniques de renseignement qui auraient, sans nul doute, été dénoncées il y a trente ou quarante ans. Les réactions de l'opinion face aux différentes utilisations de données privées par les gouvernements, les sociétés du digital, ont certes été réelles mais assez temporaires et n'ont pas donné lieu à une véritable remise en cause des pratiques si l'on excepte l'adoption en Europe de la directive instituant le RGPD. La confirmation que les services américains écoutaient les conversations des Présidents français ou de la Chancelière allemande ne s'est pas traduit par une crise diplomatique majeure. La sensibilité des opinions sur ce sujet est pour le moment assez faible malgré quelques lanceurs d'alerte.

Le Green Deal sonne-t-il le glas des critères de Maastricht ?

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a proposé un Green Deal – ou Pacte vert - pour l'Union européenne engageant l'Union sur un montant de mille milliards d'euros sur dix ans (2020 – 2030), soit 100 milliards par an. L'objectif est de rendre l'économie de l'Union neutre au niveau des émissions de carbone d'ici 2050. À cet effet, la Présidente souhaite que la Banque européenne d'investissement (BEI) soit transformée en une banque du climat. À charge pour celle-ci d'orienter les sommes faramineuses détenues et investies vers les projets susceptibles d'aider l'Union européenne à atteindre le but qu'elle s'est fixée.

Afin d'éviter que les Etats améliorent leur compétitivité aux dépens des Etats membres, l'Union sera incité à instituer une taxe carbone aux frontières, taxe qui devra recevoir l'accord de l'OMC. En effet, dans un premier temps, la réduction des émissions de CO₂ devrait conduire à une augmentation des coûts de production. Les exportateurs des pays non soumis aux règles européennes pourraient être avantagés si une telle taxe



n'était pas instituée. En plus, ils pourraient profiter d'énergies carbonées à moindres coûts en raison de la diminution de la consommation des pays de l'Union. L'autre solution serait que tous les pays acceptent un règlement carbone. Mais, compte tenu de l'opposition des États-Unis, de l'Inde, de la Russie et de quelques autres pays, cette voie est actuellement une impasse.

Le montant de 100 milliards d'euros par an devrait être dévolu au Green Deal à l'échelle de l'Union européenne au regard des besoins dans les domaines de la production d'énergie, des transports ou de la construction constitue un obstacle à la réussite du projet.

Le plan de la Commission risque de buter sur les politiques énergétiques qui restent de la compétence des États membres. Il faudrait un important transfert de souveraineté pour peser sur la structuration du mix énergétique. En Pologne, les centrales thermiques au charbon représentent près de 80 % de la production d'électricité. Le Gouvernement polonais s'est publiquement opposé au principe de décarbonisation de l'économie européenne. L'autre moyen d'orientation des dépenses d'équipement ou de consommation dans un sens plus écologique est d'ordre fiscal (systèmes du bonus/malus, du crédit d'impôt ou de la réduction d'impôt). Cependant ces incitations relèvent également des États membres.

Par ailleurs, ce plan est contesté par les représentants des pays producteurs de charbon ou de lignite (Pologne en particulier). Il est également contesté par un certain nombre d'économistes allemands, comme Hans-Werner Sinn, qui s'inquiètent du financement par l'emprunt d'une grande partie de ce Green Deal. La future Banque du climat sera autorisée à emprunter massivement sur les marchés pour financer le Green Deal. La BCE serait incitée à acheter ces Bons du Trésor européen afin d'en faire baisser les taux d'intérêt.

Le plan de la Commission sur la décarbonisation de l'économie de l'Union s'accompagne d'un débat sur le maintien des fameux critères de Maastricht et du Pacte de Stabilité. Le Commissaire européen chargé de l'économie, Paolo Gentiloni, a souligné récemment sur « *le besoin urgent de soutenir la croissance et d'investir massivement pour faire face au changement climatique* ». Les élus d'Europe du Nord restent pour le moment très opposés à un assouplissement des règles au nom de la transition énergétique. L'eurodéputé conservateur allemand Markus Ferber a ainsi déclaré que « *la dette c'est la dette, peu importe la couleur, même si elle est verte.* ».



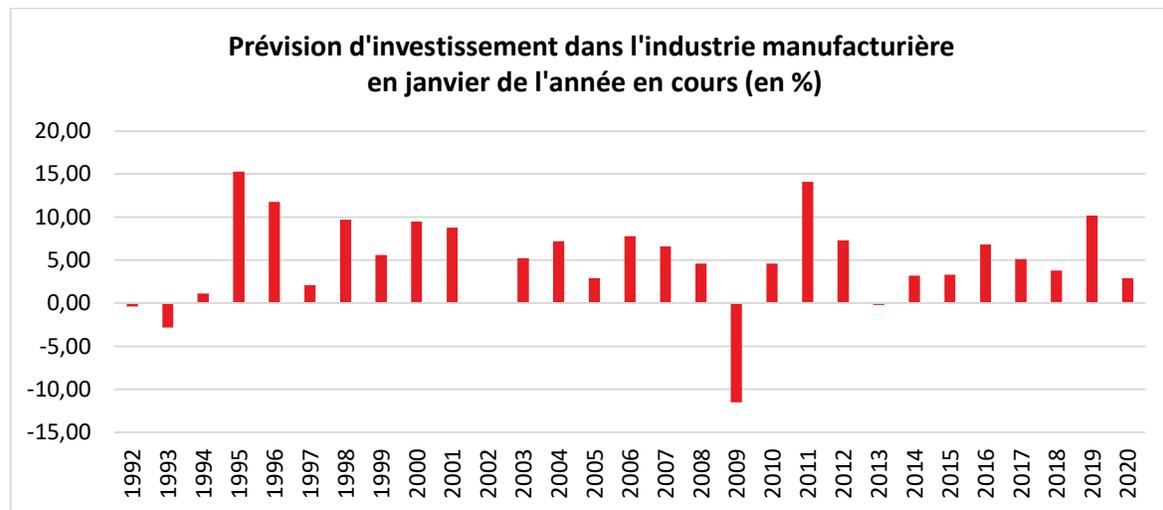
LE COIN DES GRAPHIQUES

Les chefs d'entreprise révisent à la baisse leurs prévisions d'investissement

Au mois de janvier 2020, les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sont moins enclins à investir par rapport aux années précédentes. S'ils prévoient pour cette année, une hausse de 3 % de leurs dépenses d'investissement, cette augmentation est la plus faible constatée depuis sept ans. Ils ont par ailleurs revu à la baisse les dépenses qu'ils ont engagées en 2019 en matière d'investissement.

Dans les secteurs de l'industrie alimentaire, des biens d'équipement et des « autres industries », les investissements de 2019 sont en moyenne revus à la baisse tandis que la prévision concernant 2020 est, en revanche, rehaussée. Dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, les investissements sont revus à la baisse pour 2019 comme pour 2020. L'investissement reculerait fortement en 2020 dans ce secteur.

L'investissement prévu par les industriels pour 2020 devrait être révisé au cours des prochains trimestres : en moyenne depuis 2003, la prévision que les entreprises émettent en janvier est supérieure de 3 points à la réalisation constatée in fine, en juillet de l'année suivante.



Cercle de l'Épargne - données INSEE



LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE DE LA SEMAINE

Samedi 8 février

En **Irlande**, élections législatives anticipées.

Lundi 10 février

En **Chine**, il faudra suivre le **taux d'inflation** de janvier.

Pour la **zone euro**, sera publié l'**indice Sentix** de février.

Mardi 11 février

Marchés fermés au Japon

Pour le **Royaume-Uni**, il faudra suivre la **production industrielle**, la **balance commerciale** et l'**estimation du PIB de décembre**. Une **estimation du PIB du quatrième trimestre et de la croissance** de 2019 sera connue.

Mercredi 12 février

Pour la **zone euro**, sera connue la **production industrielle** de décembre.

Jeudi 13 février

En **France**, sera connu le **taux de chômage** au sens du **Bureau International du Travail** du quatrième trimestre.

En **Allemagne**, le **taux d'inflation** (définitif) de janvier sera communiqué.

Aux **États-Unis** sera publié l'**indice des prix à la consommation** de janvier. Seront rendues publiques les **inscriptions au chômage** de la semaine au 8 février.

Vendredi 14 février

En **France**, seront connues les **créations d'entreprises** de janvier.

En **Allemagne**, une **première estimation du PIB du quatrième trimestre 2019** sera communiquée.

Pour la **zone euro**, une **estimation flash de la croissance** du quatrième trimestre 2019 sera connue. La **balance commerciale** de décembre sera rendue publique.

Aux **États-Unis**, les **ventes au détail** de janvier seront publiées ainsi que la **production industrielle** de janvier. Il faudra regarder l'**indice de confiance du Michigan** (première estimation) de février.



Lundi 17 février

Aux **États-Unis**, les **marchés** seront fermés (Presidents' Day).

Au **Japon**, le **taux de croissance du PIB du quatrième trimestre** sera connu.

En **Chine**, les **prix immobiliers** de janvier seront publiés.

Mardi 18 février

Pour l'**Union européenne**, les **immatriculations automobiles** de janvier seront rendues publiques.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les **demandeurs d'emploi**, le **taux de chômage**, et les **salaires** de janvier.

En **Allemagne**, l'**indice ZEW du sentiment économique** de février sera publié.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder l'**indice manufacturier « Empire State »** et l'**indice NAHB du marché immobilier** de février.

Mercredi 19 février

Au **Japon**, il faudra suivre la **balance commerciale** de janvier.

Au **Royaume-Uni**, sera connu le **taux d'inflation** de janvier.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre les **mises en chantier**, les **permis de construire** et les **prix à la production** de janvier.

Jeudi 20 février

En **France**, le **taux d'inflation (définitif)** de janvier sera connu.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les **ventes au détail** de janvier.

Aux **États-Unis**, les **inscriptions au chômage** de la semaine au 15 février ainsi que l'**indice d'activité « Philly Fed »** de février seront connus.

Pour la **zone euro**, sera publié l'**indice de confiance du consommateur** de février (quatrième estimation).

Vendredi 21 février

Les **indices PMI Markit flash** de février seront publiés pour la **France**, le **Japon**, le **Royaume-Uni**, la **zone euro** et les **États-Unis**.

Au **Japon**, le **taux d'inflation** de janvier sera publié.

Pour la **zone euro**, le **taux définitif d'inflation** de janvier sera publié.



Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les reventes de logements** de janvier.

Lundi 24 février

Les marchés seront fermés au Japon

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice Ifo du climat des affaires** de février.

Mardi 25 février

En **France**, **les enquêtes de conjoncture de l'Insee** de février seront publiées.

Aux **États-Unis**, sera attendu **le résultat détaillé de la croissance du PIB du quatrième trimestre**. Seront publiés **l'indice des prix immobiliers S&P/Case-Shiller** de décembre ainsi que **l'indice de confiance du consommateur** de février.

Mercredi 26 février

En **France**, **l'enquête de conjoncture** auprès des ménages de février sera publiée.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les ventes de logements neufs** de janvier.

Jeudi 27 février

Pour la zone euro, seront connus **la Masse monétaire M3 et le crédit au privé**. Seront publiés **les indices du climat des affaires et du sentiment économique** de février.

Une **deuxième estimation de la croissance du PIB du quatrième trimestre** sera publiée **pour les États-Unis**. Il faudra également suivre, **aux États-Unis**, **les commandes de biens durables** de janvier, **les inscriptions au chômage** de la semaine au 22 février et **les promesses de ventes immobilières** de janvier.

Vendredi 28 février

En **France**, il faudra suivre **les résultats détaillés de la croissance** du quatrième trimestre 2018 et de 2019. Seront connus **le taux d'inflation** de février et **les dépenses de consommation des ménages** de janvier.

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle et les ventes au détail** de janvier.

Pour **la zone euro**, il faudra suivre **le taux d'inflation** (estimation flash) de février.

En **Allemagne**, **le taux d'inflation** (estimation flash) de février sera publié.

Aux **États-Unis**, seront rendus publics **les revenus et dépenses des ménages et l'indice de confiance du Michigan (définitif)** de février



Samedi 29 février

En **Chine**, les **indices PMI officiels** de février seront publiés.

Lundi 2 mars

Élections législatives en Israël

Dimanche 15 mars

Élections municipales en France (premier tour)

Dimanche 22 mars

Élections municipales en France (deuxième tour)



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> <i>2018</i>	2 350	3 390	1 757	1 208	11 578	2 394
PIB par tête <i>En euros</i>	35 083	40 852	29 071	25 584	33 911	36 014
Croissance du PIB <i>En % - 2018</i>	1,7	1,5	0,1	2,5	1,8	1,6
Inflation <i>En % -déc.</i> <i>2019</i>	1,6	1,5	0,5	0,8	1,3	1,3
Taux de chômage <i>En % - déc.</i> <i>2019</i>	8,4	3,2	9,8	13,7	7,4	3,8
Dépenses publiques <i>En % du PIB</i> <i>2018</i>	56,2	43,8	48,1	41,1	46,7	40,5
Solde public <i>En % du PIB</i> <i>2018</i>	-2,5	+1,7	-2,1	-2,5	-0,5	-1,5
Dettes publiques <i>En % du PIB</i> <i>2018</i>	98,4	60,9	132,2	97,1	87,2	85,8
Balance des paiements courants <i>En % du PIB -</i> <i>Déc. 2018</i>	-0,7	7,6	2,7	0,9	3,1	-3,8
Échanges de biens <i>En % du PIB -</i> <i>déc. 2018</i>	-2,6	6,9	2,3	-2,7	1,7	-6,5
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2018</i>	3,0	8,2	2,8	1,8	26,0	2,5
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,9	-19,3	-37,4	-13,3	-24,6	-50,1

Cercle de l'Épargne -sources : Eurostat -Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris

Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

Un abonné : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros

De 2 à 10 abonnés : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----